

**DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ
AUM 2017**

INFORMATIONS PERSONNELLES		
Prénom: _____		Nom: _____
Date de naissance ____ / ____ / ____ (JJ / MM / AAAA)		
Sexe: _____	Numéro d'assurance maladie: _____	
Adresse: _____		
Ville: _____	Province: _____	Code postal : _____
Téléphone: _____	Cellulaire: _____	Courriel: _____
École en septembre 2017 : _____		
INFORMATIONS SUR LE JOUEUR		
Avez-vous déjà joué à l'ultimate? _____		
Si oui, depuis combien de temps? (année, mois) _____		
Quel est votre numéro AUM ? _____ (vous devez vous créer un compte sur le site www.montrealultimate.ca)		
INFORMATIONS POUR LA SÉCURITÉ DU JOUEUR		
Fournir le nom de deux personnes (adultes) à contacter en cas d'urgence.		
1) Nom: _____	Relation avec vous: _____	Téléphone: _____
2) Nom: _____	Relation avec vous: _____	Téléphone: _____
Avez-vous une condition médicale particulière qu'il nous faudrait connaître, tels que des allergies, du diabète, de l'asthme, de l'épilepsie, des blessures, etc.? _____ _____ _____		

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET ACCEPTATION DES RISQUES
<p>En contrepartie de la permission de participer, de quelque façon que ce soit, aux sports, aux programmes, aux événements et activités reliés à l'Association de Ultimate de Montréal (l'« AUM ») (ci-après les « Activités de l'AUM »), je, la personne titulaire de l'autorité parentale du joueur identifié ci-dessus (le « Joueur ») ou son/sa tuteur/tutrice, reconnais et conviens volontairement que :</p> <p>Considérant que l'AUM dispense différentes activités à des endroits multiples et dispersés et qu'elle ne garantit pas la présence d'officiels, tels des arbitres, à toutes les Activités de l'AUM, les capitaines, entraîneurs et les joueurs des équipes participant aux Activités de l'AUM sont seuls responsables de s'assurer de la sécurité des lieux où ils jouent. Les capitaines et les joueurs assument conjointement la responsabilité de déterminer si le terrain est sécuritaire en l'examinant avant de débiter à jouer. Ils sont aussi tenus de prendre les mesures appropriées pour assurer leur sécurité s'ils estiment que le terrain n'est pas sécuritaire. Ces mesures incluent, sans s'y limiter, le refus, qu'il soit collectif ou individuel, de jouer sur un terrain qu'ils considèrent être potentiellement dangereux. L'AUM n'oblige jamais ses membres à jouer lorsqu'ils ne sont pas confortables de le faire; des parties peuvent facilement être remises à plus tard.</p> <p>Lorsqu'ils participent aux Activités de l'AUM, tous les joueurs ont le devoir de faire des efforts raisonnables pour assurer leur propre sécurité, la sécurité de leurs coéquipiers et la sécurité des joueurs de l'équipe adverse. Ces efforts incluent, sans s'y limiter : le refus, qu'il soit collectif ou individuel, de jouer contre une équipe adverse considérée comme jouant de manière non sécuritaire; demander à un joueur de se retirer immédiatement du terrain s'il est considéré comme jouant de façon non sécuritaire par un coéquipier ou par un membre de l'équipe adverse agissant de bonne foi. Les capitaines ont le devoir additionnel de discuter de toute question de sécurité avec le capitaine de l'équipe adverse lorsque (a) un coéquipier demande qu'une telle discussion soit tenue ; et/ou (b) lorsque le capitaine estime qu'il est nécessaire de le faire.</p> <p>En tant que membre de l'AUM et en tant que joueur participant aux Activités de l'AUM dans la région de Montréal, je reconnais que le Joueur court le risque de subir des blessures sérieuses en jouant à n'importe quel sport, tel que l'Ultimate, y incluant un traumatisme crânien, une invalidité permanente ou la mort, ainsi que d'importantes pertes socio-économiques qui peuvent résulter non seulement des actions, de l'inaction ou de la négligence du Joueur, mais également des actions, de l'inaction ou de la négligence d'autrui, des règles du jeu ou des conditions du terrain ou de tout équipement utilisé pour le déroulement des Activités de l'AUM. De plus, le Joueur pourra occasionnellement faire face à des adversaires plus âgés, soulevant les risques similaires inhérents que ceux discutés ci-dessus. Je comprends également que</p>

L'AUM ne garantit pas la qualité ou l'état des terrains de jeu ou des autres aménagements. Le Joueur ne doit donc pas se conduire de manière dangereuse ou insouciant lorsqu'il participe aux Activités de l'AUM, et doit se conformer aux règles des Activités de l'AUM, y compris le Ultimate.

Par la présente, j'accepte librement et j'assume l'entière responsabilité pour tout dommage résultant d'une ou de plusieurs blessures, y incluant un traumatisme crânien, une invalidité permanente ou la mort, qu'elles soient causées ou non par le comportement insouciant ou dangereux du Joueur ou le comportement insouciant ou dangereux de tout autre joueur de Ultimate, lorsque le Joueur participe, de quelque façon que ce soit, aux Activités de l'AUM.

Je reconnais que l'AUM décrète de temps à autre des directives, des consignes et des règlements relativement à l'usage des terrains de jeu et d'autres aménagements pour assurer le déroulement du Ultimate en toute sécurité, et quant à la conduite des membres et d'autres personnes sur les terrains ou autour des terrains où les Activités de l'AUM ont lieu, et que de tels directives, consignes et règlements sont raisonnables, et en conséquence, que j'accepte de me conformer à l'ensemble de ces tels directives, consignes et règlements décrétés par l'AUM.

Je, en mon nom et au nom de mes héritiers, ayants cause, représentants personnels et parents, par la présente, libère et dégage de toute responsabilité l'AUM, ses administrateurs, dirigeants, organisations affiliées et leurs gestionnaires, agents, entraîneurs, employés, bénévoles et autres représentants, commanditaires ou publicitaires respectifs et, le cas échéant, le propriétaire et le locateur des terrains utilisés pour les Activités de l'AUM (désignés collectivement, dans les présentes comme les « **Renonciataires** » et, chaque individu, comme un « **Renonciataire** »), de tout dommage, coût, poursuite et réclamation, y incluant mais, sans s'y limiter, tout frais d'avocat ou tout autre coût ou dépense ou litige (collectivement, les « **Responsabilités** ») dans toute la mesure permise par la loi, découlant de, se fondant sur ou liées à tout dommage ou blessure actuelle ou future, indépendamment de leur gravité, que je, le Joueur, ou toute personne sous ma responsabilité pourrait subir, comme conséquence directe ou indirecte de la participation du Joueur aux Activités de l'AUM ou de son utilisation des aménagements de l'AUM. Une telle exonération ou décharge inclut, sans s'y limiter, toutes les Responsabilités causées en tout ou en partie par la faute ou la négligence d'un Renonciataire.

Le Joueur jouera en respectant les règles du Ultimate et maintiendra l'esprit du jeu, tout en gardant à l'esprit la sécurité et le plaisir des autres membres de l'AUM.

J'autorise et je consens à ce que l'AUM dispose du droit d'auteur et du droit de publier toutes photographies, bandes vidéo et/ou films dans lesquels j'apparais dans le cadre de ma participation aux Activités de l'AUM. Je conviens en outre que l'AUM peut, à perpétuité, transférer, utiliser ou consentir à l'utilisation par un tiers de tels photographies, bandes vidéo et/ou films, y incluant mais sans s'y limiter, pour toutes fins d'expositions, d'affichages publics, de publications, de films publicitaires, d'art et d'émissions télévisées, sans limites ou réserves.

J'ai pleinement eu l'opportunité de poser toute question que je pouvais avoir quant aux Activités de l'AUM, et de lire et de comprendre cette décharge. De plus, j'affirme que le Joueur est en bonne condition physique, est physiquement apte à participer aux Activités de l'AUM et ne fait l'objet d'aucune condition médicale qui pose ou qui pourrait poser quelque risque de préjudice ou d'invalidité au Joueur ou aux autres, autre que ce qui est décrit aux présentes. Je confirme également que j'ai expliqué au Joueur tous ses obligations par rapport à la sécurité et à l'esprit du jeu décrites aux présentes et qu'il a compris ces obligations.

Cette décharge devra être régie et interprétée conformément aux lois de la province de Québec et aux lois fédérales applicables. J'accepte que tout différend ou toute réclamation que je pourrais avoir concernant les Activités de l'AUM ou cette décharge soient soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de la province de Québec, siégeant dans le district de Montréal. Dans le cas où toute disposition ou partie de la présente décharge serait jugée interdite ou inopérante, les autres dispositions et engagements contenues aux présentes ne seront pas affectées et demeureront pleinement en vigueur.

Nom du parent ou du tuteur légal (en caractères imprimés):

Signature: _____

Date: _____

Adresse du parent ou du tuteur légal (si différente):

Nom du parent ou du tuteur légal (en caractères imprimés):

Signature: _____

Date: _____

Adresse du parent ou du tuteur légal (si différente):

Association de Ultimate de Montréal (AUM)

1334, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) CANADA H2E 1S1

Courriel : junior@montrealultimate.ca

8509145.2